

RAPPORT ANNUEL
2019|2020



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
NOUVEAU-BRUNSWICK

VISION, MISSION ET VALEURS

Chez CPA Nouveau-Brunswick, notre vision est de développer et soutenir les meilleurs conseillers professionnels en affaires.

Nous croyons qu'en mettant en valeur le titre canadien CPA, nous nous assurons :

- de protéger l'intérêt du public;
- d'assurer la rétention de nos membres, candidats et étudiants en leur offrant le soutien nécessaire; et,
- de participer à l'amélioration de la situation socio-économique du Nouveau-Brunswick.

Nous créons la confiance en :

- nous comportant avec intégrité
- favorisant l'excellence
- étant responsable
- travaillant en collaboration
- étant flexible et ouvert d'esprit

CPA Nouveau-brunswick se consacre à l'amélioration continue et à la construction d'une organisation innovatrice et performante qui crée de la valeur pour ses membres et ses autres parties prenantes.



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers membres,

À titre de présidente du conseil d'administration cette année, j'ai eu le plaisir de travailler avec un conseil solide et engagé. Les défis rencontrés par CPA NB ont exigé un engagement inhabituel en termes de temps de la part de nos membres bénévoles du conseil et il convient de les féliciter d'être à la hauteur des tâches à accomplir et de consacrer de leur temps personnel au soutien de notre profession.

L'année 2019/20 a également marqué le cinquième anniversaire de CPA Nouveau-Brunswick. En plus des célébrations, le conseil a revu les règlements administratifs d'origine et a apporté les recommandations de changements aux membres lors de l'assemblée générale annuelle. Nous avons également participé activement à la renégociation sur cinq ans de l'Accord de collaboration, en vertu duquel les associations provinciales et CPA Canada collaborent pour la gestion de la profession au niveau national.

La pandémie de la COVID-19 a eu de nombreuses répercussions sur nos opérations tels que : nous avons dû fermer nos bureaux pendant une certaine période et tout le personnel a été en télétravail, puis les bureaux ont été réouverts progressivement et de manière échelonnée, nous avons annulé deux dates de convocation, prolongé le mandat des membres sortants du conseil d'administration et reporté la date de l'assemblée générale annuelle de juin, pour finalement passer à un format virtuel en septembre.

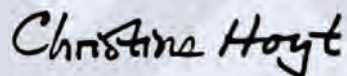
Nous savons que beaucoup de nos membres ont été personnellement touchés par les retombées économiques en rapport avec la pandémie de la COVID-19. CPA Nouveau-Brunswick a pris des mesures pour réduire les coûts, comprenant que nos membres s'attendaient à ce que nous agissions avec prudence en période d'incertitude économique.

Aux nouveaux CPA qui ont rempli les conditions d'adhésion en 2019/20 : **FÉLICITATIONS!** Le fait que vous ayez rempli les exigences d'adhésion l'année où il y a eu une pandémie, et donc qu'aucune convocation n'ait eu lieu, n'enlève rien à votre formidable accomplissement. Nous aurions aimé pouvoir célébrer ensemble avec vous cette année.

Je tiens à remercier mes collègues membres du conseil d'administration pour leur engagement exceptionnel au cours de l'année écoulée. Je tiens également à remercier notre nouvelle Présidente-Directrice générale, Mylène Lapierre, ainsi que notre formidable personnel et les bénévoles de CPA NB qui ont travaillé très fort cette année pour obtenir d'excellents résultats dans des circonstances souvent éprouvantes.

Enfin, mais non le moindre, il convient de vous remercier, vous, nos membres. CPA Nouveau-Brunswick est plus solide grâce à votre soutien et votre engagement continus!

Veillez à votre sécurité et à votre santé.



Christine Hoyt, MBA, ICD.D, CFE, CPA, CMA
Présidente du Conseil d'administration



CPA

NOUVEAU-BRUNSWICK

NOUS CÉLÉBRONS 5 ANS!

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



Alors que l'année fiscale 2019-2020 touchait à sa fin, le Canada commençait tout juste à relever les défis posés par la pandémie de la COVID-19; mais CPA Nouveau-Brunswick n'a pas jamais cessé ses activités.

Nous avons passé l'année précédente à relever des défis et à tirer parti de la technologie pour améliorer nos services, nous étions donc préparés à nous implanter dans cette nouvelle normalité.

Malgré les défis, l'année a été extrêmement passionnante pour moi à la tête de CPA Nouveau-Brunswick. Je me sens privilégiée de travailler pour la profession de CPA à un moment où notre rôle de conseiller en affaires, hautement estimé et digne de confiance, qui contribue à la prospérité économique de notre province, est de plus en plus reconnu.

Avec la révision et la mise à jour des règlements administratifs et des politiques, une grande partie de l'année a été consacrée à consolider le niveau d'excellence de notre réglementation, en veillant à ce que nous atteignions notre objectif fondamental qui est de protéger le public.

Nous demeurons déterminés à maintenir, promouvoir et favoriser un niveau élevé de conformité. Mais alors que nous venons de célébrer notre cinquième anniversaire en tant que CPA unifié, nous avons également marqué un virage culturel vers l'importance d'engager, de reconnaître et de servir nos membres.

En cette nouvelle ère d'innovation, nous aspirons à utiliser au mieux la technologie pour faire progresser notre profession et renforcer encore notre réputation en tant que meilleurs conseillers professionnels en affaires. Notre objectif principal est de collaborer avec nos partenaires et le milieu des affaires en général pour le bien de tous les Néo-Brunswickois.

Je tiens à remercier le conseil d'administration pour ses conseils et sa direction tout au long de l'année écoulée. Je suis très touchée par le dévouement exceptionnel de notre personnel qualifié et professionnel. Je compte bien travailler avec vous, nos membres, pour faire avancer les initiatives prévues dans notre plan stratégique.

En regardant rétrospectivement cette année de transformation positive, je suis fière de nos réalisations, et je me réjouis de pouvoir continuer à élever le niveau de qualité tout au long de l'année à venir.

Cordialement,

Mylène Lapierre, CPA, CA, CFE
Présidente-Directrice générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020

CPA Nouveau-Brunswick est dirigé par un conseil d'administration et une équipe de direction composé de membres élus et de représentants du public nommés pour représenter l'intérêt public.

Les membres du comité exécutif et du conseil d'administration 2019-2020 sont :



Christine Hoyt, CPA, CMA
Présidente



John Clark, CPA, CA
Vice-président



Pierre S. Doiron, FCPA, FCGA
Secrétaire-trésorier



Janice Leahy, CPA, CA
Administratrice



Julie Bernard, FCPA, FCGA
Administratrice



Lee V. Mitchell, CPA, CMA
Administrateur



Stephen Lund, CPA, CA
Administrateur



Krista E. Munroe, CPA, CA
Administratrice



Jennifer Beach, CPA, CMA
Administratrice



André Laplante
Représentant du public



Jason Alcorn
Représentant du public



CPA

NOUVEAU-BRUNSWICK

NOUS CÉLÉBRONS 5 ANS!

NOTRE ÉQUIPE

L'équipe de CPA Nouveau-Brunswick a pour objectif de procurer un service exceptionnel, de favoriser l'innovation et de veiller à ce que les besoins de ses membres soient bien compris. Nous sommes peu nombreux mais efficaces!

Découvrez l'équipe derrière CPA Nouveau-Brunswick :



Mylène Lapierre, CPA, CA
Présidente-Directrice générale,
Régistrare



Kristen Steeves, CPA, CGA
Gérante sénior, opérations



Jason Tasse
Gérant, marketing et
communications numérique



Danielle Pieroni
Gérante, développement des affaires
et relations publiques



Olamide Lawal, CPA, CGA
Gérante en réglementation



Renée Dupuis-Leon
Coordonnatrice, développement
professionnel et événements pour
membres



Louise Godin
Agente en conformité et aux
admissions



Lynne Pitcher
Adjointe exécutive



John Thomas
Conseiller au recrutement des étudiants
École de gestion CPA Atlantique



CPA

NOUVEAU-BRUNSWICK

NOUS CÉLÉBRONS 5 ANS!

COMITÉS

Comité d'audit et finance

Membres : Tim Walker, CPA, CA (Président); Susan McIsaac, CPA, CA; Krista Munroe, CPA, CA; Paul Ward, CPA, CGA; Yanik Savoie, CPA, CA; Steve Lund, CPA, CA; Mylène Lapierre, CPA, CA (ex officio).

L'objectif de ce comité est d'aider le conseil à surveiller l'intégrité de nos processus de présentation et de divulgation de l'information financière, à nommer les auditeurs externes, à évaluer leur rendement ainsi que celui de notre gestion, à surveiller aussi le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles internes, la gestion des risques et le respect des exigences juridiques et réglementaires.

Comité de gouvernance

Membres : Jason Alcorn (Président); Lee Mitchell, CPA, CMA; Jennifer Beach, CPA, CMA; André LaPlante; Christine Hoyt, CPA, CMA; Janice Leahy, CPA, CA; Mylène Lapierre, CPA, CA (ex officio).

Ce comité est chargé de veiller à ce que le conseil d'administration s'acquitte de ses obligations juridiques, éthiques et opérationnelles au moyen d'un cadre stratégique de gouvernance approprié. Il est également responsable des stratégies de recrutement du conseil, de la surveillance des activités de celui-ci et de l'examen général du rendement du conseil et des comités.

Comité des ressources humaines

Membres : Pierre Doiron, FCPA, FCGA (Président); Dan Rae, CPA, CGA; Steve Lund, CPA, CA; Julie Bernard, FCPA, FCGA; André LaPlante; Lee Mitchell, CPA, CMA; Jason Alcorn; Mylène Lapierre, CPA, CA (ex officio).

Le but premier du comité des ressources humaines est d'appuyer le conseil d'administration et de formuler des recommandations relativement à l'établissement de la philosophie de gestion des ressources humaines et de la culture organisationnelle souhaitée.

Bien que le comité puisse être consulté sur des questions générales de ressources humaines au sein de l'organisation, il est principalement responsable de multiples aspects de la position et des réalisations attendues du Présidente-Directrice générale.

Comité de reconnaissance des membres

Membres : Julie Bernard, FCPA, FCGA (Présidente); Allison Walker, FCPA, FCA; Paul Berry, FCPA, FCMA; Darrell Stewart, FCPA, FCGA; Trudy Dryden, FCPA, FCGA; Paul Bérubé, FCPA, CA; Trisha Fournier-Hoyt, FCPA, FCGA; Mylène Lapierre, CPA, CA (ex officio).

Ce comité est chargé d'examiner et d'évaluer les candidatures reçues et de recommander des candidats appropriés au conseil.

En février 2020, Denis Boudreau a reçu le titre de Fellow, tandis que Raha Mosca s'est vu décerner le prix Leader Émergent. Félicitations à tous!

COMITÉS

Comité d'inspection professionnelle

Membres : John Clark, CPA, CA (Président); Blair Northcott, CPA, CA; Lucie Nadeau, CPA, CA; Carol LeBlanc, CPA, CMA; Peter Spacek, CPA, CA; Donald Cormier, CPA, CA; Janice Leahy, CPA, CA.

Il incombe à ce comité de superviser les inspections de toutes les pratiques publiques enregistrées auprès de CPA Nouveau-Brunswick conformément au programme harmonisé d'inspection des pratiques.

Au total, le comité d'inspection professionnelle ("CIP") a inspecté 36 cabinets publics au cours de ce cycle (sur les 38 inspections initialement prévues). En raison de la COVID 19, deux inspections ont été reportées et replanifiées pour être complétées dès que nous serons en mesure de le faire.

Le pourcentage d'inspections ne nécessitant aucune mesure supplémentaire ou seulement la présentation d'un plan d'action acceptable a diminué, passant de 84 % en 2018-19 à 78 % en 2019-20. Compte tenu du cycle de trois ans des inspections des pratiques qui indique que la plupart des établissements inspectés en 2019-20 ont été inspectés pour la dernière fois en 2016-17, le pourcentage d'inspections ne nécessitant aucune autre action, ou seulement la présentation d'un plan d'action acceptable, a diminué de 87% en 2016-17 à 78% en 2019-20.

Un rapport officiel qui comprend un résumé de toutes les déficiences soulevées par les inspecteurs au cours de ce cycle est disponible sur notre site web.

Comité des plaintes et d'audience

Membres : David Ross (Président, comité des plaintes); Paul-Emile Légère (Président, comité d'audience)

Le comité des plaintes a la responsabilité d'enquêter ou de mandater un enquêteur, d'ordonner l'inspection de pratiques, de vérifications financières, d'émettre des mises en garde ou des avertissements et de régler toute plainte en suspens.

Le comité d'audience entend la preuve, détermine le bien-fondé des plaintes et, s'il y a lieu, impose des sanctions.

11 nouvelles plaintes ont été reçues en 2019-2020 et six ont été fermées ou résolues. Au 31 mars 2020, quatre plaintes faisaient l'objet d'une enquête du comité des plaintes et neuf faisaient l'objet d'une enquête du comité d'audience.



CPA

NOUVEAU-BRUNSWICK

NOUS CÉLÉBRONS 5 ANS!

ENGAGEMENT DES MEMBRES

Investissement Communautaire

En travaillant en collaboration avec nos sections locales, nos bénévoles et certains des organismes les plus impliqués dans la communauté et la population du Nouveau-Brunswick, nous avons recherché des occasions d'accroître le leadership, l'esprit communautaire et la visibilité de la marque CPA.

Grâce à nos initiatives d'investissement communautaire, nous sommes déterminés à participer activement à l'amélioration de la situation socio-économique de la province ainsi que du bien-être de sa population.

- (15 mai 2019) Commandite de la table « Goody bar » au gala annuel des Amis de l'Hôpital de Moncton
- (14 juin 2019) Notre personnel a participé à la Journée d'aménagement paysager et de peinture de Centraide au local de Sunny Brae Legion
- (1er août 2019) Nous avons participé à la journée « Root Beer Float & Cupcake Day » organisée par les hôtels Delta de Marriott pour soutenir l'IWK
- (23 septembre 2019) Participation à la soirée du doyen de l'université Mount Allison, et remise d'un prix à l'étudiant ayant obtenu les meilleures notes dans le programme de comptabilité
- (26 octobre 2019) Participation à l'événement annuel de collecte de fonds du Centre Atlantic Wellness
- (29 octobre 2019) Commandite de bronze du « Junior Achievement New Brunswick » au gala annuel « Business Hall of Fame »
- (12 novembre 2019) Commanditaire de la Chambre de commerce du grand Moncton pour le Sommet Main-d'œuvre 20/20
- (21 novembre 2019) Partenariat avec la CPA Atlantic School of Business à titre de commanditaire Or pour les prix annuels des entreprises de l'Université du Nouveau-Brunswick
- (22 janvier 2020) Commandite d'une table au gala du Fonds des Lions pour enfants malades
- (6 mars 2020) Le personnel a assisté à la table ronde de la soirée de la Journée de la femme au Lions Club de Moncton



CPA

NOUVEAU-BRUNSWICK

NOUS CÉLÉBRONS 5 ANS!

ENGAGEMENT DES MEMBRES

Littératie financière

Après une forte campagne de revitalisation du programme de littératie financière en 2018, les CPA ont poursuivi le partage de leurs connaissances financières avec le public lors de séances d'éducation publique gratuites dans les deux langues officielles, dans tous les coins du Nouveau-Brunswick.

- 89 séances (20,3% d'augmentation depuis 2018-2019)
- 34 organismes hôtes (+36,0%)
- 142 membres CPA NB inscrits comme bénévoles (+16,4%)

CPA Nouveau-Brunswick a été l'un des sites de formation sélectionnés pour le nouveau programme "Tirer le maximum de son argent", destiné aux Canadiens à revenu modeste. Plus de 40 CPA ont participé à trois sessions de formation en août 2019 afin de se préparer à livrer ce contenu utile à une partie parfois négligée de notre population.

CPA Nouveau-Brunswick a été un commanditaire communautaire de la conférence nationale Mastering Money Financial Literacy qui s'est tenue à Ottawa en novembre 2019, et nous avons également subventionné l'inscription d'un enseignant du secondaire du Nouveau-Brunswick pour qu'il puisse y assister.

Notre succès au Nouveau-Brunswick est remarqué par les autres provinces et par CPA Canada. En fait, notre organisme national sollicite nos commentaires sur les éléments clés du programme d'éducation financière (par exemple, le rôle des chefs de secteur; le processus de communication des possibilités de bénévolat), ce qui signifie que notre petite province établit la façon dont le programme est géré à l'échelle nationale.

Deux de nos membres bénévoles ont été parmi les premiers au Canada à organiser des sessions virtuelles d'éducation financière, où les participants pouvaient se connecter à distance pour suivre la présentation. Ce modèle est en cours d'adoption dans tout le pays en réponse à la crise de la COVID-19.



ENGAGEMENT DES MEMBRES

Programme communautaire de bénévolat en matière d'impôt

Lorsque la pandémie mondiale de la COVID-19 a forcé la fermeture de nos cliniques fiscales prévues pour mars et avril, le personnel de CPA NB a rapidement réagi. En un peu plus d'une semaine, nous avons planifié et lancé une offre virtuelle, uniquement en ligne, pour aider le public à remplir ses déclarations d'impôts tout en respectant les exigences de distanciation physique.

Les chiffres ci-dessous donnent un aperçu du succès du programme :

- 20 CPA de la province se sont portés volontaires pour aider
- 174 demandes reçues via notre site web (133 anglais; 41 français) en six semaines
- 136 demandes de renseignements de la part du public (en plus des demandes sur le site web)
- Notre initiative a reçu une couverture médiatique positive dans la publication « Huddle for Business »
- Notre clinique virtuelle a fonctionné du 16 avril au 25 mai. (L'ARC ayant lancé ses cliniques fiscales virtuelles le 14 mai).

Comme CPA NB a lancé ses cliniques très rapidement, nous avons été consultés par d'autres organisations comme modèle et norme élevée à suivre (par exemple CPA BC, CPA Manitoba, le réseau d'éducation financière du NB).

Nous avons également travaillé avec d'autres groupes communautaires pour aider à répondre à la demande du public dans toute la province.

Bénévoles

Nous aimerions remercier nos nombreux bénévoles pour leur aide précieuse lors de nos événements, comités et autres activités se déroulant tout au long de l'année. Nos bénévoles font toute la différence!



ENGAGEMENT DES MEMBRES

Site web/Médias sociaux



769
MESSAGES

156 942
IMPRESSIONS



665
MESSAGES

105 792
IMPRESSIONS



320
MESSAGES

61 413
IMPRESSIONS



34 334
UTILISATEURS

157 121
CONSULTATIONS



164
OFFRES D'EMPLOI

5 575
CONSULTATIONS



142
COMMUNICATIONS

208 710
DESTINATAIRES



CPA

NOUVEAU-BRUNSWICK

NOUS CÉLÉBRONS 5 ANS!

SECTIONS LOCALES

Les sections locales ont été établies dans plusieurs régions du Nouveau-Brunswick dans le but d'appuyer les membres et les candidats, d'améliorer la connectivité des membres au sein de la profession et d'accroître la pertinence du titre de CPA dans les communautés que nous représentons.

Travaillant en collaboration avec et soutenues par CPA Nouveau-Brunswick, les activités des sections locales consistent principalement à concevoir et à offrir des événements et des initiatives de qualité qui mettent l'accent sur le perfectionnement professionnel et le réseautage des membres.

Voici les représentants de vos sections locales :

Acadie-Chaleur: Jolaine-Amélie Kenny (Leader), Katy Chiasson-Duke, Mélanie Comeau, Pierre Cormier et Chantal Losier.

Edmundston: Mathieu Moreau (Leader) et Germaine Levesque.

Fredericton: Aleta Hayden (Leader), Mike Allen, Melissa Akerley Meadows, Emilie Chiasson, Krista Dixon, Sarah Hayes, Nick Hoben, Terriane Humby et Charlotte McIntosh.

Miramichi: Alvin Bell (Leader), Stephen Ashe, Brett Campbell, Chris Gibson, Irene McCardle, Harold Parlee, Darrell Stewart, Sean Wiebe et Tosha Williamson.

Moncton: Carole Vautour (Leader), Miguel Aguirre, Debbie Bayliss, Denis Boudreau, Jordan Dugas, Mona LeBlanc, Kelly MacKinnon, Clarence Robinson et Heather Steeves.

Restigouche: Joyce Basque (Leader), Julie Bernard, Sylvie Bernard Innes, Éric Doucet et Marc Savoie

Saint John: Raha Mosca (Leader), J. Alan Colwell, Bob Crowley, Julie Fitzpatrick, Beverly Guimond, Greg Hierlihy, Susan Johnson, Kale McBrine, Blair Northcott, Lisa Palmer et Tasha Ralph

Woodstock: Arlene Dore (Leader), Matthew Derrah, Tobi Doucette-Corey, Heather Foster, Jennifer Konings, Jo-Anne Lockhart, Keeli Moses et Vickie Nicholson.



ÉVÉNEMENTS

Vue d'ensemble

Pour la première fois en 2019, l'événement PPC du printemps a été réparti entre trois villes, sur une durée de deux jours chacune, avec un total de 246 participants, contre 230 en 2018.

Un sondage a été envoyé en juin pour évaluer les préférences des membres et les aider à développer un programme de PPC qui répondrait à leurs besoins. Le programme de la conférence d'automne 2019 a été élaboré sur la base des résultats de cette enquête. De nombreux membres ont fait des commentaires sur la qualité des sujets proposés cette année, ce qui, pour certains, a rendu difficile la sélection des cours - un bon problème à avoir.

Sur la base des résultats d'un sondage dans lequel les membres ont indiqué qu'ils préféreraient des sessions de 2 heures ou moins, CPA Nouveau-Brunswick a offert 2 dîners-conférences, et s'est associé en partenariat avec CPHR pour offrir une tournée de présentation dans 5 villes qui a remporté un grand succès en plus des 12 événements organisés par les sections locales.

L'apprentissage électronique et en ligne

En plus des partenariats déjà établis avec CFI, Executive Finance, ProDio et CPA BC AudioWeb, nous avons signé de nouveaux contrats avec UltimQuest et Le CFO Masqué.

PPC en personne	# de séances	# de personnes	heures de PPC offertes	heures de PPC crédités
Tournée d'information sur l'éthique (Moncton, Fredericton, Saint John)	6	298	12,00	596,00
Conférence de PPC d'automne (Fredericton)	34	493	196,00	8232,00
PPC du printemps (Saint John)	9	159	42,00	668,50
PPC du printemps (Moncton)	7	107	42,00	703,50
PPC du printemps (Fredericton)	6	140	42,00	980,00
PPC des sections locales (endroits variés)	12	309	26,00	682,00
AGA de CPA Nouveau-Brunswick (Saint John)	1	71	2,00	213,00
Autres événements de PPC	9	378	25,50	1181,00
Total	84	1 955	387,50	13 256,00
Total de l'année précédente	74	1 533	346,50	12 524,50
PPC en ligne				
Total	112	407	305,25	1 166,00
Total de l'année précédente	105	154	389,25	481,50

Nombre de séances offertes par champs de compétences	en personne	en ligne	Total
Comptabilité & Assurance	12	20	32
Éthique	11	11	22
Finance	8	13	21
Information technologique	7	29	36
Gestion des ressources humaines et développement personnel	34	15	49
Stratégie & Gouvernance	4	14	18
Fiscalité	6	7	13
Gestion du patrimoine	2	3	5



CPA

NOUVEAU-BRUNSWICK

NOUS CÉLÉBRONS 5 ANS!

CANDIDATS QUI ONT RÉUSSI AYANT RÉUSSI L'EFC AVEC SUCCÈS

À la suite de l'examen final commun (EFC) CPA de 2019, nous avons été extrêmement fiers d'accueillir 58 nouveaux diplômés au sein de l'organisation.

Nous tenons à souligner les réalisations de **Tiffany Lowe** de Saint Jean, qui a non seulement été inscrite au tableau d'honneur de CPA Canada, mais qui a également reçu le prix d'or de distinction EFC de CPA Nouveau-Brunswick et a également été récipiendaire du prix d'excellence 2019 de l'École de gestion CPA Atlantique!

Matthew Aburrow; Saint John, NB
Joline Allain, CPA; Saint-Antoine, NB
Cameron Alward, CPA; Havelock, NB
Jonathan Atherton; Saint John, NB
Brett Barnhill, CPA; Fredericton, NB
Nicholas Bartlett, CPA; St. Andrews, NB
Alexandre Beaulieu; DSL de Drummond, NB
Aarren Beaupre; Moncton, NB
Jesse Beaupré; Dieppe, NB
Sienna Belliveau; Tagish Road, NB
Ernest Bragdon; Estey's Bridge, NB
Laura Burnett; Rothesay, NB
Frances Campbell-Verduyn; Moncton, NB
Morgan Clark, CPA; Rothesay, NB
Austin Conrad; Fredericton, NB
Heidi Curtis; Quispamsis, NB
Nicolas Deslongchamps, CPA; Saint John, NB
Melanie Despres; Moncton, NB
Nicholas deWinter; Erb Settlement, NB
Kelsey Ferguson; Saint John, NB
Caleb Gaudet; Grand Bay-Westfield, NB
Cristina Guzman; Saint John, NB
Makenzie Harris; Fredericton, NB
Steven Hildebrand; Saint John, NB
Jason Kaulback; Saint John, NB
Troy Kennah; Bathurst, NB
Adam Kerr; Hanwell, NB
Jenna Kinney; Saint John, NB
Cédric Lajoie-Chiasson; Beresford, NB

Philippe Landry; Moncton, NB
Sally Landry; Fredericton, NB
Francis Larocque; Shediac, NB
Patrick Laskey; Quispamsis, NB
Mackenzie Legere; Fredericton, NB
Huimin Li; Moncton, NB
Patrick Livingston; Hanwell, NB
Tiffany Lowe; Saint John, NB
Sarah MacKenzie; Rusagonis, NB
Joshua McKillop; Centreville, NB
Kyle McMurray; Riverview, NB
Michael Miller; Moncton, NB
Fady Nagati; Moncton, NB
Christopher O'Donnell; Magna Bay, BC
Shannon Parlee; Moncton, NB
Gurinder Randhawa; Ottawa, ON
Ashley Ricketts; Fredericton, NB
Jean-Mathieu Roussel; Caraquet, NB
Brianna Russell; Saint John, NB
Kelly Sheehan; Saint John, NB
Jeffrey Smart, CPA; Saint John, NB
Ryan Smith; Oak Mountain, NB
Matthew Snelgrove; Saint John, NB
Nicholas Stephens; Fredericton, NB
Jordan Storey; Lincoln, NB
Jack Summerhayes; Saint John, NB
Ben Tingley; Saint John, NB
Tristan Toumishey, CPA; Saint John, NB
Allison Wornell, CPA; Quispamsis, NB

FÉLICITATIONS!



CPA

NOUVEAU-BRUNSWICK

NOUS CÉLÉBRONS 5 ANS!

PRIX ET HONNEURS

Tableau d'honneur

Tiffany Lowe de Saint Jean s'est mérité la distinction spéciale d'être inscrite au Tableau d'honneur, ce qui implique faire partie des 1% qui ont obtenu la note la plus élevée du pays.

Prix de distinction EFC de CPA Nouveau-Brunswick

Le prix de distinction CPA New Brunswick EFC est décerné aux trois meilleurs candidats de l'examen final commun (EFC) de septembre 2019.



Tiffany Lowe
Or



Adam Kerr
Argent



Makenzie Harris
Bronze

Prix d'excellence 2019 de l'École de gestion CPA Atlantique

Le prix d'excellence de l'École de gestion CPA Atlantique récompense les candidats qui ont, dès la première tentative, réussi l'examen de trois jours de l'EFC et tous les examens du PEP, ainsi que la réussite avec distinction d'au moins un des quatre examens du module PEP.

Steven Hildebrand
Adam Kerr
Francis Larocque
Tiffany Lowe

Shannon Parlee
Jordan Storey
Allison Wornell, CPA



CPA

NOUVEAU-BRUNSWICK

NOUS CÉLÉBRONS 5 ANS!

PRIX ET HONNEURS

Titre Fellow

Le titre de Fellow de CPA Nouveau-Brunswick, marqué par la désignation FCPA, vise à reconnaître solennellement le mérite des membres qui se sont dévoués de façon exceptionnelle à la profession ou qui se sont illustrés dans leur carrière ou dans la société par des réalisations dont le rayonnement a rejilli sur la profession.



Nous sommes très heureux de vous informer que **Denis Boudreau, FCPA, CGA** a été sélectionné pour recevoir le titre de Fellow, cette année!

Denis Boudreau est consultant principal en affaires pour BAASS Business Solutions Inc., une entreprise de Thornhill en Ontario, spécialisée dans les solutions de gestion intégrale d'entreprises.

En 2018, il a vendu DB Group Consulting Inc., dont il était le fondateur et président à BAASS Business Solutions Inc. M. Boudreau a obtenu son titre de CGA en 2002 et est également titulaire d'un B.A.A. de l'Université de Moncton.

Dès le début de son cheminement vers son titre professionnel, Denis a été un porte-parole de la profession. Il croit fermement en l'implication et la motivation de ses pairs en tant que professionnels pour les inciter à devenir les meilleurs CPA possibles.

Au cours de ses nombreuses années de participation active aux conseils d'administration des sections locales, son objectif a toujours été de transmettre sa passion pour la profession aux autres membres et aux étudiants. Il a été président de la section de Moncton pendant plus de 10 ans et a présidé la première conférence de CPA qui s'est tenue à Moncton.

Denis est également actif dans sa communauté. Il est actuellement impliqué dans le patinage de vitesse pour la région du Grand Moncton en tant que vice-président du club de patinage de vitesse Codiac Cyclones. Il est également entraîneur pour le groupe FUNDementals, directeur du programme Apprendre à patiner et arbitre lors des rencontres de patinage de vitesse.

Il est heureux et fier de partager sa vie de famille avec sa femme et ses deux enfants.

FÉLICITATIONS DENIS!



PRIX ET HONNEURS

Prix Leader Émergent

Raha Mosca, CPA, CMA, MBA est la récipiendaire du prix Leader émergent de CPA Nouveau-Brunswick, lequel honore les membres qui ont contribué au rayonnement de la profession au début de leur carrière.



Raha est basée au siège social de Irving Oil à Saint-Jean. Elle a occupé divers postes dans différents secteurs de l'entreprise depuis son entrée en fonction en 2009.

Dans le cadre du programme de rotation du département des finances, Raha a développé ses compétences au sein des équipes de la fiscalité, de la trésorerie, de la comptabilité générale et de la planification ainsi que de l'analyse financières de la société. Dans le cadre de ce travail, elle a soutenu différents secteurs de l'entreprise, notamment le commerce de produits, les opérations ferroviaires et le pétrole brut, ce qui lui a permis d'acquérir une expérience précieuse et diversifiée. Elle a ensuite rejoint les équipes des opérations ferroviaires et des opérations maritimes, élargissant ainsi sa connaissance de ces secteurs d'activité. Raha est également membre du conseil de la diversité et de l'inclusion chez Irving Oil.

Canadienne d'origine iranienne, Raha a immigré au Canada en 2006 en tant qu'étudiante internationale. Avec le soutien de sa famille, elle a choisi Saint-Jean et l'Université du Nouveau-Brunswick pour réaliser son rêve de faire progresser son éducation et sa carrière, d'améliorer ses compétences en anglais et de faire une différence dans sa communauté.

Raha s'efforce de toujours tirer le meilleur parti de son éducation. Elle a étudié l'ingénierie agricole en Iran. Après avoir terminé avec succès ses études de Commerce, elle a obtenu un emploi chez Irving Oil dès la première année et elle a commencé à étudier pour son examen d'entrée en comptabilité de management agréée et a été acceptée dans le programme en plus d'être acceptée dans le programme Executive MBA. Elle a obtenu son diplôme de CMA et MBA en 2012/13.

Raha a apporté de la visibilité à notre profession en tant que présidente actuelle et ancienne vice-présidente de la section locale du Grand Saint Jean. En collaboration avec CPA Nouveau-Brunswick, elle a joué un rôle clé dans la conception et l'offre d'initiatives et d'événements qui favorisent le réseautage et les possibilités de perfectionnement professionnel aux membres de CPA tout en leur offrant des crédits de PPC.

Résidente de Rothesay, Raha a été vice-présidente du Comité des travaux publics et des infrastructures et est actuellement membre du Comité des parcs et loisirs, en plus du Comité du patrimoine. Elle est co-trésorière et membre du conseil d'administration du centre de jeunesse KV Oasis, vice-présidente du conseil de la communauté iranienne de Saint-Jean et membre du comité du gala de la Fondation Rêves d'enfants.

FÉLICITATIONS RAHA!

PRIX ET HONNEURS

CPA Nouveau-Brunswick décerne des épinglettes de 25 et 50 ans à ses membres qui célèbrent leurs années de service en reconnaissance de leurs réalisations professionnelles et de leur engagement envers la profession.

Les récipiendaires des épinglettes de 2019-2020 sont :

25 années de service

Michael Allen, FCPA, FCGA
W. Mark Anderson, CPA, CA
Keith Assaff, CPA, CA
Paula Baker, CPA, CMA
Daniel J. Barton, CPA, CMA
Stephen Beatty, CPA, CMA
Gordon C.L. Burnett, CPA, CMA
Lori Clark, CPA, CMA
Robert Cole, CPA, CMA
Kevin Condon, FCPA, FCMA
Michael Connell, CPA, CMA
Kenneth Cripps, CPA, CMA
Linda Currie, CPA, CA
Linda Duff, CPA, CMA
Alison Flood, CPA, CA
Barry Gallant, CPA, CMA
Dawn-Ellen Geldart, CPA, CGA
Karen Gibson, CPA, CMA
Lisa Godin, CPA, CMA
Christina Guthrie, CPA, CMA

Terry Jewett, CPA, CGA
Daniel Johnson, CPA, CA
David Lavigne, FCPA, FCMA
Claude LeBlanc, CPA, CGA
Janet Lewell (Knesaurek), CPA, CA
David Losier, CPA, CGA
Janine MacDonald, CPA, CA
Neil MacDonald, CPA, CMA
Linda Martin, CPA, CGA
Paul Masterson, CPA, CMA
Donna Mazerolle, CPA, CMA
Annette McCullough, CPA, CGA
Sherri McLaughlin, CPA, CGA
Bonnie Monaghan, CPA, CMA
Kelly Moore, CPA, CMA
France Ringuette, CPA, CA
Christine Robichaud, CPA, CA
Cheryl Walsh, CPA, CA
Marilyn Ward, CPA, CA
Teresa Wilkins, CPA, CGA

50 années de service

J. Douglas Baker, CPA, CA
Robert Boisvert, CPA, CGA
Ernest Boudreau, FCPA, FCGA
Paul Campbell, FCPA, FCA
William Comeau, FCPA, FCA
James Davis, CPA, CGA
J. Raymond Doucet, CPA, CGA
Vincent Duff, CPA, CA
William Fitzpatrick, CPA, CA
J.P. Logan, CPA, CMA

Lorenzo Losier, CPA, CGA
Winston Nicholson, CPA, CA
Donald Oulton, CPA, CA
Vernon Spear, CPA, CMA
Bruce Sterns, CPA, CA
Leonard Stokes, CPA, CGA
Ronald Tilley, CPA, CMA
Robert Wishart, CPA, CMA
Peter Worth, FCPA, FCA

FÉLICITATIONS!



CPA

NOUVEAU-BRUNSWICK

NOUS CÉLÉBRONS 5 ANS!

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

Les états financiers vérifiés 2019-2020 se trouvent sur le portail des membres mycpawebservices.ca sous l'onglet Documents.



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Table des matières

Exercice terminé le 31 mars 2020

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres des Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers au 31 mars 2020 des Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, les états de l'évolution de l'actif net, des résultats, et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de vérification généralement reconnues (NVGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

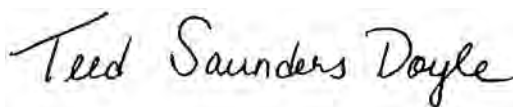
(suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NVGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NVGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de la situation financière

31 mars 2020

	2020	2019
ACTIFS		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalent de trésorerie (Note 4)	\$ 2,644,180	\$ 2,183,903
Débiteurs	439,149	218,744
Inventaire	11,389	10,991
Frais payés d'avance	53,189	26,900
	3,147,907	2,440,538
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	57,845	31,934
PLACEMENTS À LONG TERME (Note 6)	1,037,109	1,479,450
	\$ 4,242,861	\$ 3,951,922
PASSIFS ET ACTIF NET		
À COURT TERME		
Créditeurs	\$ 378,159	\$ 301,830
Taxes de vente harmonisé à payer	188,482	178,468
Déductions à la source à payer	1,749	7,154
Produits reportés (Note 7)	1,276,438	1,260,942
Portion à court terme des contrats de location-acquisition (Note 8)	2,379	1,191
	1,847,207	1,749,585
CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (Note 8)	7,140	-
	1,854,347	1,749,585
ACTIF NET		
Investi dans les immobilisations corporelles	57,845	31,934
Non affecté	2,126,557	1,963,606
Réserve pour conduite professionnelle (Note 9)	204,112	206,797
	2,388,514	2,202,337
	\$ 4,242,861	\$ 3,951,922
PASSIFS ÉVENTUELS (Note 12)		
ENGAGEMENTS (Note 10)		

Approuvé au nom du Conseil d'administration

John Clark CPA, CA _____ Président

Janice Leahy _____ Secrétaire-trésorier

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2020

	Investi dans les immobilisations corporelles	Non affectés	Réserve pour conduite professionnelle	2020	2019
ACTIF NET,					
début de l'exercice	\$ 31,934	\$ 1,963,606	\$ 206,797	\$ 2,202,337	\$ 1,754,315
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(12,071)	200,933	(2,685)	186,177	448,022
Investissement en immobilisations corporelles	37,982	(37,982)	-	-	-
ACTIF NET,					
fin de l'exercice	\$ 57,845	\$ 2,126,557	\$ 204,112	\$ 2,388,514	\$ 2,202,337

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
PRODUITS		
Cotisations des membres	\$ 1,107,516	\$ 1,107,220
Développement professionnel et événements pour les membres	484,894	608,200
Frais de pratique d'activité publique	121,350	123,300
Frais d'admission	24,750	29,700
Frais de corporation professionnelle	19,642	19,150
Autres	16,133	15,948
	1,774,285	1,903,518
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	731,629	664,839
Développement professionnel et événements	368,848	452,753
Frais généraux et administratifs	188,250	193,773
Engagement des membres	20,375	19,582
Commercialisation et communications	57,206	63,688
Conformité	59,142	20,667
Frais des comités nationaux	59,327	48,087
Gouvernance	78,846	60,601
	1,563,623	1,523,990
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	210,662	379,528
REVENU DE PLACEMENT (CHARGES)		
Revenus de placements	24,337	26,280
Gains (pertes) sur disposition de placements	(19,757)	(2,771)
Autres revenus	30,793	19,694
(Pertes) gains de placements non réalisés	(61,447)	31,145
Gains de change non réalisés	16,345	8,863
	(9,729)	83,211
	200,933	462,739
AUTRES CHARGES		
Amortissement des immobilisations corporelles	11,645	8,729
Pertes sur disposition des immobilisations corporelles	426	-
Réserve pour conduite professionnelle	2,685	5,988
	14,756	14,717
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	\$ 186,177	\$ 448,022

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	\$ 186,177	\$ 448,022
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement	11,645	8,729
Perte sur disposition des immobilisations corporelles	426	-
Pertes sur disposition de placements	19,757	2,771
Gains de change non réalisées	(16,345)	(8,863)
Pertes (gains) de placements non réalisées	61,447	(31,145)
	263,107	419,514
Évolution des éléments hors trésorerie du fond de roulement liés à l'exploitation		
Débiteurs	(220,405)	(46,258)
Inventaire	(398)	(10,991)
Frais payées d'avance	(26,289)	(3,009)
Créditeurs	76,328	(32,962)
Taxes de vente harmonisé à payer	10,014	5,691
Déductions à la source à payer	(5,405)	3,517
Revenus différés	15,496	(17,915)
	(150,659)	(101,927)
	112,448	317,587
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(37,982)	(18,680)
Acquisition de placements à long terme	(36,468)	(437,553)
Disposition de placements à long terme (Note 6)	413,950	12,964
	339,500	(443,269)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Acquisition des obligations découlant de contrats de location-acquisition	11,900	-
Remboursement des contrats de location-acquisition	(3,571)	(2,382)
	8,329	(2,382)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	460,277	(128,064)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE - DÉBUT DE L'EXERCICE	2,183,903	2,311,967
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE - FIN DE L'EXERCICE	\$ 2,644,180	\$ 2,183,903

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Les Comptables Professionnels Agréés du Nouveau-Brunswick (« l'organisme ») est une association professionnelle sans but lucratif incorporée au niveau provincial sous la loi des compagnies du Nouveau-Brunswick. Comme organisme sans but lucratif, l'organisme est exempté de l'impôt selon l'article 149(1) de la loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme a été mise en place pour autoréglementer ses membres afin de protéger l'intérêt du public. De même, l'organisme est aussi responsable de superviser l'accréditation, l'éducation, le développement professionnel et les services pour ses membres.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de Présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'organisme considère l'encaisse, les dépôts à court terme et les soldes bancaires, net des découverts comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires sont considérés comme activités de financement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou au coût réputé moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations corporelles sont amortis sur leur durée de vie utile estimée et calculés selon la méthode linéaire aux taux suivants:

Équipement informatique et logiciel	3-4 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	10 ans
Photocopieur - (Actifs sous contrat de location-acquisition)	5 ans

L'organisme examine régulièrement ses immobilisations corporelles afin d'éliminer les articles obsolètes.

(suite)

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

Instruments financiers

L'organisme considère les contrats comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres étant des instruments financiers, sauf dans certaines circonstances limitées. L'organisme comptabilise les éléments suivants comme instruments financiers:

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie
2. Clients et autres débiteurs
3. Crédoiteurs et frais courus
4. Placements à long terme

Un actif ou passif financier est comptabilisé lorsque l'organisation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'organisme comptabilise initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf pour certaines transactions sans lien de dépendance.

Dans les périodes subséquentes, l'organisme comptabilise ses actifs et passifs financiers, au coût amorti moins toute réduction pour une perte de valeur, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur.

L'organisme élimine ses passifs financiers, ou une partie de ceux-ci, lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou expirée.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées et les cotisations des membres sont constatées à titre de produits suivant la méthode du report selon la période couverte par les cotisations lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits pour activités des membres, net des charges, sont constatés lorsque l'activité en particulier à eu lieu et lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de placement sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont gagnés. Les gains (pertes) réalisés à la vente de placement en portefeuille sont calculés en tenant compte du coût original des placements s'y rattachant. Les gains (pertes) non réalisés sur les placements en portefeuille correspondent à la variation durant l'exercice de l'excédent (insuffisance) de la juste valeur sur le coût original des placements en portefeuille.

Services contribués

Le travail de l'organisme dépend de services volontaires de plusieurs membres. Parce qu'il est difficile d'en déterminer une valeur marchande, les services contribués ne sont pas constatés dans les états financiers.

(suite)

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (*suite*)

Estimations comptables

Pour préparer les états financiers conformément aux normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Ces estimations sont révisées périodiquement et les ajustements nécessaires sont présentés dans les résultats de la période où ils sont connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers et dispose d'un cadre global de gestion des risques pour surveiller, évaluer et gérer ces risques. L'analyse qui suit fournit des informations sur l'exposition de la concentration au risque de l'organisme au 31 mars 2020.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque qu'un débiteur de l'organisation manque à l'une de ses obligations. L'organisation est exposée au risque de crédit de ses membres. L'organisme a un nombre important de membres qui minimise la concentration du risque de crédit. Une provision pour les créances douteuses est établie en fonction de facteurs liés au risque de crédit de membres précis, de tendances historiques et d'autres renseignements. Selon l'opinion de la direction, l'exposition au risque de crédit est faible.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisation est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne la réception des fonds auprès de ses membres de d'autres sources connexes et des créateurs.

(c) Risque lié au taux de change

Le risque lié au taux de change correspond au risque qui découle des variations des taux de change et du degré de volatilité de ces taux. L'organisation est exposée au risque de change sur ses placements à long terme détenues en dollars américains. L'organisation n'utilise aucun instrument dérivé pour réduire son exposition contre les risques de change.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent et entraînent une perte en raison des variations des taux d'intérêt. En cherchant à minimiser les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, l'organisation gère l'exposition grâce à ses activités normales d'exploitation et de financement. L'organisation est exposée au risque de taux d'intérêt principalement par la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à revenus fixes.

(e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant de risque lié au taux d'intérêt ou du risque lié au taux de change). La valeur de chaque placement est influencée par les perspectives de l'émetteur et par les conjonctures économiques et politiques générales, de même que par les tendances de l'industrie et du marché. L'organisation est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions cotées.

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

	2020	2019
Encaisse	\$ 2,244,180	\$ 1,683,903
Équivalent de trésorerie	400,000	500,000
	\$ 2,644,180	\$ 2,183,903

Les équivalents de trésorerie représentent des placements à court terme et sont principalement des placements très liquides. Ils sont mesurés à la juste valeur marchande.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement Cumulé	2020 Valeur nette	2019 Valeur nette
Équipement informatique et logiciel	\$ 46,638	\$ 10,606	\$ 36,032	\$ 18,255
Mobilier et agencements	31,866	12,707	19,159	10,375
Améliorations locatives	6,500	3,846	2,654	3,304
	\$ 85,004	\$ 27,159	\$ 57,845	\$ 31,934

Les actifs suivants inclus ci-dessus sont détenus en vertu de contrats de location-acquisition:

	Coût	Amortissement Cumulé	2020 Valeur nette	2019 Valeur nette
Photocopieur	\$ 11,900	\$ 2,380	\$ 9,520	\$ 1,588

6. PLACEMENTS À LONG TERME

	2020	2019
Trésorerie	\$ 30,735	\$ 429,679
Titres à revenu fixe	332,898	472,398
Titres de capitaux propres	449,870	439,039
Fonds communs de placement	214,204	108,002
Titres étrangers et autres	9,402	30,332
	\$ 1,037,109	\$ 1,479,450

Au 31 mars 2020, la valeur du marché des placements inclus des pertes non réalisés d'une valeur de 44 628 \$ (2019 - gains cumulés non réalisés de 40 009 \$).

Au cours de l'année, environ 400 000 \$ de certificats de placement garantis qui viennent à échéance au cours de l'exercice 2021 ont été reclassés de placements à long terme à la trésorerie et équivalents de trésorerie.

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

7. PRODUITS REPORTÉS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Cotisations des membres	\$ 1,236,363	\$ 1,224,462
Autres	40,075	36,480
	<u>\$ 1,276,438</u>	<u>\$ 1,260,942</u>

8. CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

L'organisme s'est engagé dans un contrat de location avec Office Interiors pour la location d'un photocopieur. L'organisation considère ce contrat de location comme un contrat de location-acquisition. Le contrat est remboursable en paiements trimestriels de 595 \$ et la date d'échéance est le 31 mai 2024. Le solde restant au 31 mars 2020 est de 9 520 \$.

9. ACTIF NET - RÉSERVE POUR CONDUITE PROFESSIONNELLE

L'organisme a une importante plainte de conduite professionnelle qui est en cours. La direction estime que des coûts de 225 000 \$ seront engagés. Les coûts engagés liés à cette plainte seront passés en charges lorsqu'ils seront engagés et pris en compte de manière appropriée pour déterminer le produits net pour la période applicable. Pour l'année 2020, 2 685 \$ (2019 - 5 988 \$) en coûts d'audience ont été engagés ce qui réduit le solde d'actif net affecté à 204 112 \$ (2019 - 206 797 \$) en date du 31 mars 2020.

10. ENGAGEMENTS

L'organisme loue les locaux situés au 860, rue Main, suite 602, Moncton, Nouveau-Brunswick. Le bail, qui est enregistré à titre de contrat de location opérationnelle, aura des paiements approximatifs minimaux lors des quatre prochaines années tel que décrit:

2021	\$ 65,766
2022	65,766
2023	65,766
2024	<u>5,481</u>
	<u>\$ 202,779</u>

11. COTISATIONS CPA

L'organisme s'occupe de la facturation et de la collection des cotisations des membres actifs au nom des Comptables professionnels agréés du Canada (CPAC). L'organisme a versé à CPAC des frais totalisant 175 425 \$ pour l'année 2019-2020 après le 31 mars 2019. Les honoraires perçus pour l'année 2020-2021 au nom de CPAC d'une valeur de 731 150 \$ furent remises avant le 31 mars 2020 et le solde restant de 124 525 \$ est inclus dans les comptes payables .

12. PASSIFS ÉVENTUELS

L'organisation est partie et éventuellement assujettie à des réclamations de tiers dans le cours normal de ses activités se rapportant, sans s'y limiter à, la responsabilité de conduite professionnelle, les normes du travail et d'emploi, et les réclamations environnementales et réglementaires. De plus, l'organisation est partie et éventuellement assujettie à des audits réguliers par les autorités fiscales fédérales et provinciales relatif à l'impôt sur le capital et les taxes à la consommation et à la suite de ses audits, elle peut recevoir des évaluations et des réévaluations.

Bien que l'issue de ces questions ne puisse être prévue avec certitude, la direction considère actuellement que le risque auquel l'organisation est exposée en raison de ces réclamations et litiges, à concurrence de la portion non couverte par la police d'assurance ou fournie d'une quelconque manière, n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers.


13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été ajustés, pour se conformer à la période de présentation actuelle.

14. FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

Au cours de l'année, au 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a caractérisé l'éclosion d'une souche du virus coronavirus ou (« COVID-19 ») comme une pandémie. À cette fin, plusieurs mesures de sécurité et d'urgence ont été mises en place pour assurer la sécurité de la santé publique pour combattre la propagation du virus. La durée et l'impact de COVID-19 sont inconnus à l'heure actuelle, et ce n'est pas possible d'estimer de façon fiable l'impact que la durée et la gravité que ces développements auront sur les actifs financiers et l'état de l'organisation dans les périodes à venir.

L'organisation a continué à fournir tous les services aux membres et à s'acquitter de son mandat à distance et continuera à adapter la façon dont les services seront fournis à l'avenir, si nécessaire.



Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick
860 rue Main, Bureau 602
Moncton, Nouveau-Brunswick E1C 1G2
Tél. (560) 830-3300 | Téléc. (506) 830-3310
info@cpanewbrunswick.ca | www.cpanouveaubrunswick.ca